

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, GAILLAT, GARROTE, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	Marc SPYCHIGER
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Louis REY	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Pierre DOMEcq	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRIGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Gilles BITAILLOU	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Véronique PEBEYRE	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Marc SPYCHIGER	suppléant de	André BERNOS
	Christine DOMINGUEZ	suppléante de	André PAILLAS
	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABERDESQUE	suppléant de	Jean LOUSTALET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Henri GIMENEZ, Didier LOUSTAU, Jean-Michel IDOPE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Bernard UTHURRY, Anne BARBET, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Patrick MAILLET, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 28

ACQUISITION DE LOGICIELS, MATERIEL ET PETITS TRAVAUX

M. MINJUZAN expose :

Acquisition de matériel informatique et logiciels

1° Les stations de travail du service Communication sont équipées du logiciel professionnel Indesign qui permet la mise en page de documents type plaquette ou magazine d'information. Aussi, afin d'avoir un outil commun pour échanger des documents de travail et d'améliorer la réactivité, il est prévu de doter les divers services intéressés de ce matériel ainsi que de logiciels Photoshop. Cela concerne la Direction Générale des Services, l'Urbanisme, le Spectacle Vivant et la Communication. Une formation du personnel est également envisagée.

Après consultation, la proposition du groupement PGI (logiciels) et CREATIV'ID (formation) a été retenue pour un montant total de 7 475.00 € HT.

Les crédits nécessaires sont disponibles sur les budgets correspondants étant entendu que la formation sera prise en compte sur le budget général.

2° Il est également prévu l'acquisition, après consultation, des matériels et logiciels suivants :

Direction Générale des Services :

2 stations de travail : 3 000.00 €

1 licence autocad et map-info : 8 000.00 €

Urbanisme :

1 station de travail : 1 500.00 €

1 licence maf-info : 2 790.00 €

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget général et font l'objet d'une décision modificative.

Acquisition de matériel

Médiathèque

Comme prévu, il a été procédé, après consultation, à l'acquisition de divers matériel complémentaire pour l'équipement de la Médiathèque :

- Rayonnages et accessoires pour permettre la réutilisation dans la salle du patrimoine de ceux acquis lors de l'installation provisoire dans l'immeuble de la rue Jéliote : 10 047 € HT (Bruynzeel)
- Signalétique et présentoirs : 2 861,56 € HT (Arcadie)
- Tapis pour le coin enfants : 1 048.68 € HT (Restoyburu)
- Fourniture et pose de cimaises : 840.10 € HT (MP entreprise)
- Fourniture et pose de pattes inox pour maintien moniteurs informatiques : 306.00 € HT (Labaigs)

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget général (opération 124).

Services Techniques

Un vol a été commis dans les locaux des Services techniques, en cours d'aménagement. Du matériel divers a été dérobé qu'il convient de remplacer.

La liste du matériel suivant : 2 scies sauteuses, 1 rabot, 2 ponceuses, 2 meuleuses, 2 caisses à outils équipées, 1 scie sabre, 1 scie circulaire, 2 rallonges électriques, 1 tronçonneuse pour un montant total de 2 900.00 € HT.

Les crédits sont disponibles au Budget Général.

Petits travaux

Structure Petite Enfance l'Ilot Mômes

Il est prévu de réinstaller à l'Ilot Mômes (salle des petits) le climatiseur récupéré dans les locaux de la cyberbase d'Oloron.

L'entreprise POURTAU a chiffré le coût de démontage et de réinstallation de l'installation à 1 829.36 € HT.

Les crédits nécessaires seront disponibles au Budget Général.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à régler les dépenses ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 décembre 2010.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT